

Venez en Lozère



prendre vos plus beaux  
panoramiques

Bienvenue en Lozère

◆ Vous êtes



Contact : 04 66 94 01 02

Le Conseil général de la Lozère vous propose  
un accompagnement financier et personnalisé  
pour votre installation dans le département.

# étudiant en chirurgie dentaire

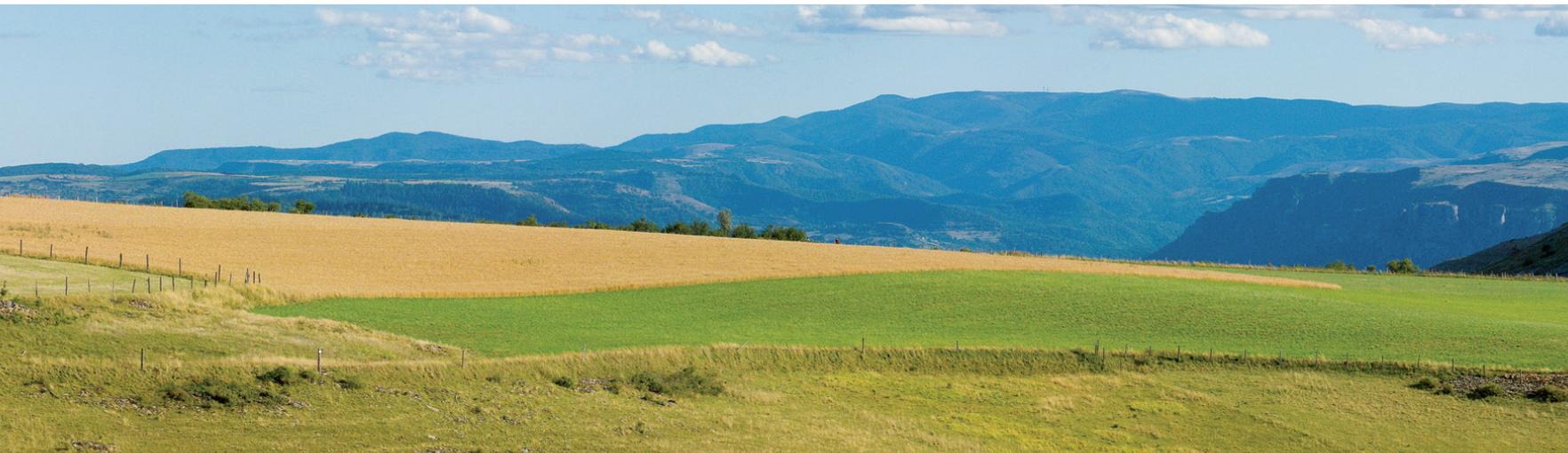
Une bourse de stage ou une bourse d'engagement  
vous seront versées pendant vos 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années d'étude.  
Vous bénéficierez aussi d'exonérations d'impôts  
et de taxes au cours de vos premières années d'exercice.





# ◆ De grands

La Lozère est le pays  
des grands espaces  
avec un tiers de sa superficie  
(Causses et Cévennes)  
classé au Patrimoine Mondial  
de l'Unesco.



# espaces aux couleurs du Sud

La Lozère est entièrement classée en zone de montagne. Elle dispose d'un riche patrimoine naturel, d'un environnement et de paysages préservés :

- Les Cévennes, seul Parc National habité, et sa châtaigneraie centenaire.
- Les plateaux de l'Aubrac, pays d'élevage, de la race Aubrac, de l'aligot, et du tourisme vert avec une biodiversité exceptionnelle.
- Les Gorges du Tarn, un grand site touristique dont la population est multipliée par 50 durant la période estivale.
- Les Causses du Sauveterre et du Méjean, pays des brebis, des fromages savoureux (Roquefort, Fedou) et des randonnées.
- La Haute Vallée du Lot : le Lot prend sa source sur le Mont Lozère.

La Lozère connaît aujourd'hui un renouveau. Ancrée en Languedoc Roussillon, elle profite de l'attractivité du sud et séduit de nouveaux habitants par la qualité de vie et les opportunités qu'elle propose.

Située à moins de 2h de Clermont-Ferrand-Ferrand ou de Montpellier (avec le viaduc de Millau), à 3h de Lyon et de Toulouse, la Lozère connaît un regain d'attractivité, sa population augmente régulièrement depuis 10 ans.

Entre Massif Central et Méditerranée, la Lozère se situe en Languedoc-Roussillon au carrefour des régions Auvergne, Midi-Pyrénées et Rhône Alpes.



## Le bien vivre en Lozère !

La Lozère est un écrin épargné par les grands ensembles et les fortes concentrations industrielles. La beauté de ses sites offre des moments d'évasion insoupçonnés, des villages authentiques, des paysages gorgés de lumière et changeants selon les saisons. Dans ce département rural, l'agriculture est prédominante, l'activité touristique et artisanale prospèrent. On y aime la bonne table et les produits de qualité.

La Lozère, c'est aussi la richesse de l'accueil. Le département sait que le bien le plus précieux ce sont les hommes, qu'ils soient nés ici, qu'ils viennent s'y installer pour vivre et travailler ou tout simplement y passer leurs vacances.

La campagne sait se faire accueillante. Ajoutez à cela l'absence d'embouteillages, un air pur, un fort taux d'ensoleillement, des loyers abordables, le sentiment de sécurité, la mer à 2 heures de route....

# ◆ Un cadre de vie





Dr Elisabeth TREBUCHON,  
Mende

*« Le nombre de dentistes femmes en Lozère se compte encore sur les doigts de la main mais la profession a tendance à se féminiser. Il y a sept ans, j'ai choisi de m'associer avec 3 autres confrères dans un cabinet semi-urbain doté désormais d'un très gros plateau technique.*

*Les échanges sont plus faciles sur les cas un peu délicats et le regroupement de praticiens nous offre un véritable confort et nous permet d'organiser notre temps de travail à notre gré.*

*Ma profession ne m'a pas empêchée de mener à bien autant ma vie de famille (avec 3 enfants) que ma passion pour la danse. Je donne chaque semaine 14 heures de cours de danse dans une école de cirque. »*



Dr Thomas  
CROZAT, Saint-Alban

# exceptionnel

*« Vivre et travailler en Lozère a beaucoup d'avantages : une patientèle plus agréable, moins stressée et moins exigeante qu'en ville.*

*Il faut dire qu'on se débrouille toujours pour prendre les gens à l'heure, ils arrivent sur notre fauteuil plus détendus.*

*Le cadre de vie exceptionnel qui s'offre à nous me permet aussi de pratiquer mes passions à loisir : le vélo, la randonnée et même le ski alpin. La station du Lioran, située à moins d'une heure d'ici, me permet de faire plus de 60 sorties ski par an ! »*



# Un environnement professionnel privilégié

Le secteur sanitaire et social représente l'un des piliers de l'activité lozérienne :

- des maisons de santé pluriprofessionnelles,
- 6 centres hospitaliers (Mende, Marvejols, Florac, Langogne, St Chély d'Apcher et St Alban), 6 établissements de soins
- 27 maisons de retraites, la Lozère est classée 14<sup>e</sup> département de France pour la qualité de ses structures d'accueil

**Un numéro unique pour la permanence des soins** le dimanche et les jours fériés. Tous les praticiens lozériens en exercice participent aux gardes, qu'ils effectuent au sein de leur propre cabinet. Le calendrier annuel des gardes est géré par le Conseil départemental, puis communiqué au Samu. Chaque week-end, le numéro unique «Urgences dentaires» est publié dans l'hebdomadaire et le quotidien locaux.

C'est le Samu qui régule les urgences dentaires. Le praticien n'a pas l'obligation d'être présent à son cabinet et peut, à partir de son téléphone portable ou de son domicile, gérer lui-même (et à distance) sa garde. Les soins sont effectués à son cabinet.

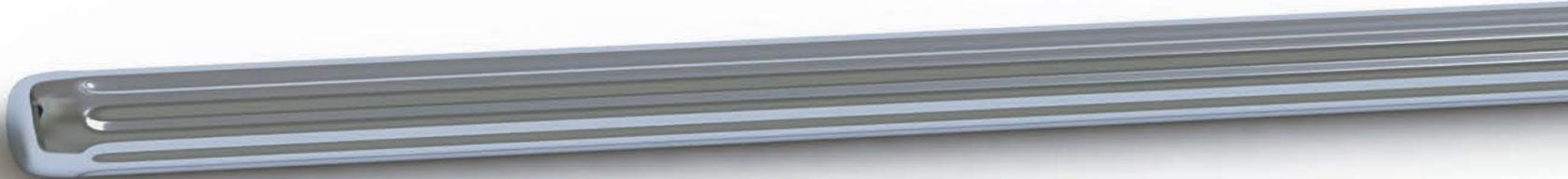
Dr Jean-François LAFONT,  
Ordre départemental  
des chirurgiens dentistes



*« L'ordre départemental des chirurgiens dentistes voit d'un très bon œil cette initiative du Conseil général. Nous sommes favorables à l'augmentation du numerus clausus mais en attendant, toutes les initiatives sont bonnes à prendre.*

*En effet, la Lozère ne compte que 46 praticiens pour 100 000 habitants, c'est bien en dessous de la moyenne nationale. Pourtant, ici, toutes les conditions sont réunies pour pouvoir exercer en toute sérénité : des démarches facilitées, des carnets de rendez-vous pleins, un accueil très favorable du reste de la profession et une patientèle fidèle.*

*Je pense que les jeunes ont une image erronée de la Lozère. A nous de leur faire savoir qu'en plus d'une nature exceptionnelle, le département dispose d'un tissu associatif très riche, du haut débit pratiquement partout, et qu'il est très bien desservi notamment grâce à l'autoroute A75. »*



# ◆ Un accompagnement financier pendant vos 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années d'études

Depuis 2007, le Département a pris la décision d'attribuer aux étudiants de médecine générale et dentaire des bourses mensuelles.

Un double objectif : sensibiliser les étudiants à l'exercice en milieu rural et leur donner le goût de s'installer dans un environnement propice à un épanouissement personnel et familial. Deux types de bourses \* sont prévues.

## La bourse de stage

Dans le cadre de votre cursus de formation, vous êtes amené à effectuer un stage en cabinet libéral. Si vous effectuez ce stage chez un praticien en Lozère, le Département s'engage à vous verser une aide financière de 400 euros par mois de stage effectué chez ce praticien.

Cette bourse mensuelle est complétée par le remboursement des frais de déplacement entre la faculté dont vous dépendez et le lieu de votre stage. Ce pour les strictes obligations liées aux études et à la fréquence maximale d'un aller-retour par semaine.

## La bourse d'engagement

D'un montant de 700 euros par mois, cette bourse vous sera versée pendant vos 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années d'études. En contrepartie, vous vous engagez, dès l'obtention du diplôme, à exercer votre activité professionnelle en Lozère pendant une période minimale de 5 ans (sous peine de remboursement total ou partiel).

\* Conformément au règlement voté par le Conseil général le 5 octobre 2007





Dr Bertrand PECHAYRE,  
Mende



# Des aides pour votre

*« Je suis maître de stage. J'accueille régulièrement de jeunes praticiens, souvent issus des facultés de Clermont-Ferrand ou de Montpellier, en stage actif pendant 6 semaines. Cette démarche leur permet de découvrir l'activité libérale, de comprendre quelques rudiments sur la gestion d'une mini-entreprise et enfin d'entrevoir les réalités de leur futur métier.*

*Je suis moi-même originaire de Lozère, j'ai fait le choix de revenir travailler dans mon département d'origine pour la qualité de vie bien sûr mais aussi parce que j'avais la certitude de pouvoir y gagner ma vie en faisant un travail intéressant, d'être confronté à des cas très variés autant chirurgicaux que du reste, et de pouvoir offrir une bonne qualité d'accueil à mes patients. »*

## Les aides fiscales dans le cadre du classement de la Lozère en ZRR

La Lozère fait partie des rares départements français entièrement classés en Zone de Revitalisation Rurale (loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux). Elle bénéficie, à ce titre, de mesures incitatives à l'installation.

En effet, le classement en ZRR permet aux professionnels de santé qui souhaitent s'installer en Lozère (création ou reprise d'une activité) de bénéficier d'avantages fiscaux conséquents :

- Exonération de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les bénéfices : exonération totale pendant 5 ans puis exonération partielle pendant 3 ans.



# installation

- Exonération de l'impôt sur le revenu sur la rémunération perçue au titre de la permanence des soins (à hauteur de 60 jours par an).
- Exonération de la Contribution Economique Territoriale (CET, ex taxe professionnelle) : les médecins qui s'installent (ou reprennent une patientèle) peuvent bénéficier d'une exonération de la CET comprise entre 2 et 5 ans à compter de l'année suivant l'installation (Cette exonération reste soumise à une délibération de la collectivité locale concernée).
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 2 à 5 ans (exonération en fonction des délibérations prises par les collectivités locales).



## La ligne directe du Conseil général

Vous envisagez de vous installer en Lozère, mais vous vous interrogez, vous avez besoin d'informations, de précisions...

Valérie, en charge de ce dossier au **Conseil général de la Lozère**, répond à toutes vos questions :

04 66 94 01 02



# Vos contacts

- Bourses de stage ou d'engagement

Conseil général de la Lozère

Service Communication

Tel : 04 66 94 01 02

vcogoluegnes@cg48.fr

- Formalités administratives d'installation

Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens dentistes

5 rue du Toural - 48200 ST CHELY D'APCHER

Tel : 04 66 31 02 95

Email : lozere@oncd.org

- Mesures fiscales

Délégation territoriale de l'A.R.S. de la Lozère

Tél 04 66 49 40 70

Mail : DD48-DIRECTION@ars.sante.fr

ou l'Administration fiscale